

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente. • (Page 07)

Accusé de corruption • (Page 08)

L'héritier de Samsung condamné à deux ans et demi de prison

L'héritier de Samsung est de retour en prison depuis ce lundi. Lee Jae-yong, vice-président de la branche ...

Chine

Le pays affiche une croissance positive de 2,3% en 2020

Le coup d'arrêt brutal porté à l'économie de la planète par une situation sanitaire toujours hors de contrôle a révélé ... • (Page 08)

Balance des paiements du Togo en 2019

• (Page 03)

Un excédent de 170 milliards FCFA



Solutions d'irrigation basées sur l'énergie solaire
5 000 agriculteurs bénéficiaires au Togo

Le gouvernement togolais dans le souci d'améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs... • (Page 02)

6ème Semaine du PIDA

Des échanges sur les principaux projets d'infrastructures

Tous les systèmes fonctionnent alors que la sixième session de la Semaine consacrée au Programme de développement des ... • (Page 06)

Conseil National du Crédit

Les observations de Sani Yaya au dernier CNC de 2020

La dernière session de l'année dernière du Conseil National du Crédit (CNC) s'est tenue jeudi 24 décembre 2020 en ... • (Page 04)

CHAN Total Cameroun 2020

La CAF et StarTimes annoncent un accord de diffusion

La Confédération Africaine de Football et l'opérateur de télévision numérique StarTimes ont ... • (Page 11)

Commune OGOU 1

• (Page 04)

De nouveaux timbres municipaux en circulation



REJOIGNEZ L'AVENIR

MOOV TOGO DEVIENT MOOV AFRICA

Solutions d'irrigation basées sur l'énergie solaire

5 000 agriculteurs bénéficiaires au Togo

Le gouvernement togolais dans le souci d'améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs envisage mettre à leur disposition des systèmes d'irrigation solaire.



● Bernard AFAWOUBO

Aujourd'hui, l'agriculture occupe 65% de la population active et contribue à 40% au Produit intérieur brut (PIB). Il n'est pas à nier qu'elle génère assez d'emplois pour les communautés et demeure un outil vent debout contre la pauvreté et améliorateur des conditions de vie des travailleurs. Ceux-ci bénéficieront incessamment des systèmes d'irrigation solaire. Près de 5 000 agriculteurs et producteurs auront accès à des solutions d'irrigation basées sur l'énergie solaire. A cet effet, un programme financé à 50% par le gouvernement togolais a déjà été lancé par Bboxx-EDF et SunCulture. Il fournira des systèmes à faible coût à des milliers d'agriculteurs situés dans les communautés mal desservies, à travers le « Chèque Cizo ». De fait, le programme permettra aux

bénéficiaires d'éviter de parcourir de longues distances avant de trouver de l'eau, garantira une récolte même pendant la saison sèche, accroîtra la possibilité de cultiver d'importantes superficies.

« Chèque solaire Cizo » ou la transition énergétique au Togo

Il a été lancé en 2019 pour faciliter l'adoption massive de l'énergie solaire par les ménages. Grâce à ce programme, l'Etat a mis à la disposition des bénéficiaires une allocation mensuelle de 2 000 francs CFA pendant 03 ans. La mesure est mise en application depuis le 1er mars 2019. Pour en bénéficier, il suffit de disposer d'un kit Cizo agréé auprès des opérateurs Bboxx et Soleva. Le Chèque Cizo est un bonus automatiquement accordé au ménage à chaque fois qu'il procède à un paiement pour

son kit solaire individuel dans la limite de la subvention mensuelle de 2 000 francs. Les agriculteurs ne sont pas laissés pour compte en cette période difficile marquée par la crise sanitaire. Grâce au Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) destiné à développer l'entrepreneuriat rural au Togo, 65 000 kg de semences de riz et maïs ont été apprêtées par les autorités. Elles sont distribuées à 5 000 ménages vulnérables d'agriculteurs informels sur le territoire, ce qui leur permettra d'emblaver 1 500 hectares de maïs et 500 hectares de riz. Le montant des semences est évalué à 37 010 000 francs CFA. L'aide tombe à pic dans la mesure où elle permet de lutter contre la faim, renforcer la résilience des bénéficiaires face aux effets de la covid-19, accompagner les producteurs pour une campagne agricole sereine.

AUX DECIDEURS ...

Adhérer à la Convention sur la transparence

Le Togo se prépare activement à adhérer à la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage international, entre les investisseurs et États, fondés sur les traités. Entré en vigueur depuis 2017, ce protocole encore connu sous le nom de « Convention de Maurice » (en référence au lieu de sa signature en 2014), se veut un instrument flexible d'arbitrage dans le domaine du commerce international.

Le Togo qui s'est récemment doté d'un ministère dédié à la promotion de l'investissement, mènera des études complémentaires afin de statuer définitivement sur son adhésion.

La Convention s'applique à l'arbitrage entre un investisseur et un État ou une organisation régionale d'intégration économique conduit sur le fondement d'un traité d'investissement conclu avant le 1er avril 2014 (« arbitrage entre investisseurs et États »).

La Convention est un instrument par lequel les parties à un traité d'investissement conclu avant le 1er avril 2014 peuvent consentir à appliquer le Règlement de la CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (« le Règlement sur la transparence » ou « le Règlement »).

Les Parties à la présente Convention, reconnaissant l'utilité que présente l'arbitrage en tant que mode de règlement des litiges qui peuvent naître dans le cadre des relations internationales et sa large utilisation pour la résolution de litiges entre investisseurs et États, Reconnaissant également la nécessité de dispositions sur la transparence dans la résolution des litiges entre investisseurs et États fondée sur des traités pour prendre en compte l'intérêt général inhérent à ce type d'arbitrage,

Convaincues que le Règlement sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités adopté par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international le 11 juillet 2013 (« Règlement de la CNUDCI sur la transparence »), applicable à compter du 1er avril 2014, contribuerait sensiblement à la mise en place d'un cadre juridique harmonisé propice au règlement équitable et efficace des litiges internationaux relatifs aux investissements, Notant le grand nombre de traités prévoyant la protection des investissements ou des investisseurs, déjà en vigueur, et l'importance, sur le plan pratique, de promouvoir l'application du Règlement de la CNUDCI sur la transparence à l'arbitrage fondé sur ces traités d'investissement.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Sources
Valeur	
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Balance des paiements du Togo en 2019

Un excédent de 170 milliards FCFA

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a rendu public, vendredi 15 janvier 2021, le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Togo au titre de 2019. Il en résulte un excédent de 170.150 millions, contre un excédent de 17.007 millions en 2018, soit un accroissement de 153.143 millions.

• Joël YANCLO

Au Togo, la situation économique a été marquée, entre autres, par la poursuite du programme économique et financier conclu avec le FMI, sur la période 2017-2019, ainsi que la mise en œuvre des réformes structurelles et des projets d'aménagement routier. Le taux de croissance du PIB réel se chiffrerait à 5,5% en 2019, contre 5,0% en 2018, affirme la BCEAO dans le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Togo au titre de 2019. Dans ce contexte, la balance des paiements a enregistré au Togo en 2019, un excédent de 170.150 millions, contre un excédent de 17.007 millions en 2018, soit un accroissement de 153.143 millions. Cette évolution résulte principalement des améliorations de 70.190 millions du solde du compte des transactions courantes et de 88.904 millions des flux nets au titre du compte financier, atténuées par la baisse de 5.849 millions du solde du compte de capital. Le solde du compte des transactions courantes au Togo s'est amélioré de 70.190 millions, en passant de -102.675 millions en 2018 à -32.485 millions en 2019, du fait de l'accroissement de 69.224 millions de l'excédent du compte du revenu secondaire. Le déficit courant, hors dons publics, rapporté au PIB s'est établi à 2,2% en 2019, contre 3,4% en 2018. Le compte de capital du Togo a dégagé un solde excédentaire de 169.884 millions, contre 175.733 millions l'année précédente, en baisse de 3,3%, en liaison avec le repli

des dons-projets reçus par l'Administration publique au cours de l'année sous revue. Ainsi, les échanges avec l'étranger se sont soldés en 2019 par un excédent de financement de 137.399 millions, après un excédent de 73.058 millions enregistré l'année précédente. Le compte financier a enregistré en 2019 des entrées nettes de capitaux à hauteur de 29.873 millions, contre des sorties nettes de 59.031 millions en 2018, en ligne principalement avec l'évolution des investissements directs. Les transactions extérieures se sont soldées, en 2019, par une hausse des créances nettes des institutions de dépôt sur les non-résidents de 170.150 millions, en relation avec l'augmentation de 182.165 millions des créances nettes de la Banque Centrale, atténuée par le repli de 12.015 millions de celles des autres institutions de dépôt sur les non-résidents. S'agissant de la position extérieure globale nette, elle a enregistré un accroissement de 142.111 millions avec un solde net de -499.303 millions au titre de l'année 2019, contre -641.414 millions un an plus tôt, suite à une augmentation des avoirs plus prononcée que celle des engagements. Pour rappel, l'économie mondiale a évolué en 2019 dans un environnement économique et financier caractérisé par la montée des incertitudes liées aux tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, au Brexit, ainsi qu'à la situation géopolitique au Moyen-Orient. Dans ce contexte, la croissance de l'économie mondiale, ressortie à 3,6% en 2018, a décéléré pour s'établir à 2,9% en 2019.



A propos de la balance des paiements

Conformément aux dispositions du Traité de l'UMOA et du Règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO est chargée de l'établissement des comptes extérieurs des Etats membres de l'Union. Les comptes extérieurs ou internationaux d'une économie retracent les relations économiques entre les résidents de cette économie et les non-résidents. Ils sont harmonisés avec les comptes du Système de Comptabilité Nationale. Les comptes extérieurs comprennent notamment la balance des paiements et la position extérieure globale (PEG). La balance des paiements est un état statistique qui résume les transactions entre résidents et non-résidents durant une période donnée. La PEG, quant à elle, donne, à un moment déterminé, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie à l'égard des non-résidents. La balance des paiements comprend le compte des transactions courantes ou compte courant, le compte de capital et le compte fi-

nancier. Le compte courant enregistre les échanges de biens, de services, du revenu primaire et du revenu secondaire. Le compte de capital retrace les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits et les transferts en capital.

Du compte financier

Le compte financier recense les variations des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accroissements nets des passifs. Contrairement au compte des transactions courantes et au compte de capital qui font apparaître les écritures en débit et crédit, le compte financier enregistre les opérations sur actifs et

passifs financiers sur une base nette. En effet, les débits réalisés sur une catégorie donnée d'actifs ou de passifs sont compensés par les crédits effectués sur les mêmes actifs ou passifs. Le solde du compte financier est égal à la différence entre les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs. Ainsi, un solde du compte financier négatif traduit des entrées nettes de capitaux alors qu'un solde positif reflète des sorties nettes de capitaux. Le solde du compte financier est désigné par «capacité (excédent) ou besoin (déficit) de finan-

cement» vis-à-vis du reste du monde. Il correspond, en théorie, à la somme des soldes des comptes des transactions courantes et de capital. Les comptes extérieurs de l'année 2019, comme ceux de 2011 à 2018, ont été élaborés conformément à la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) du Fonds Monétaire International. Le MBP6, édité en 2009, prend en compte les développements récents liés à la mondialisation des échanges, notamment l'accélération des mouvements de capitaux et de la main d'œuvre, les innovations financières et technologiques, ainsi que la multiplication des regroupements économiques et monétaires régionaux. Il assure également une meilleure cohérence avec les autres comptes statistiques introduits ou révisés après l'entrée en vigueur de la cinquième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale.



Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Commune OGOU 1

De nouveaux timbres municipaux en circulation

Il est mis en circulation depuis le 11 janvier 2021 dans commune d'OGOU1, de nouveaux timbres municipaux de 100 FCFA et 500 FCFA. Lire le communiqué du maire Yawa A. Kouigan.



Ministère de l'Administration Territoriale,
de la Décentralisation
et du Développement des Territoires



COMMUNE OGOU 1
N° 008/021/OGOU1/CAB/PAK

COMMUNIQUE

Madame le maire porte à la connaissance de tous les administrés de la commune Ogou1 que les timbres municipaux de 100 FCFA et 500 FCFA actuellement en usage sont définitivement retirés de toutes les administrations sur le territoire communal.

En remplacement, il est mis en circulation, à compter du lundi 11 janvier 2021, de nouveaux timbres municipaux de 100f et 500f qui seront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, les seuls valables pour les législations et autres actes.

Les usagers verront à l'entrée des services d'état civil une image agrandie des nouveaux timbres.

Chacun est prié de faire une large diffusion de la présente information afin qu'elle parvienne à tous les habitants de la commune.

Madame le maire saisit cette opportunité pour renouveler à tous ses vœux de santé, de paix et de progrès pour l'année 2021, dans le maintien du respect des mesures barrières.

Fait à Atakpamé le 07 Janvier 2021

Le maire



Yawa A. KOUIGAN

Quartier Lom-Nava
Atakpamé
BP 60

Préfecture de l'Ogou
Région des Plateaux

Conseil National du Crédit

Les observations de Sani Yaya au dernier CNC de 2020

La dernière session de l'année dernière du Conseil National du Crédit (CNC) s'est tenue jeudi 24 décembre 2020 en vidéoconférence sous la présidence du ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya. Occasion pour l'argentier national d'inviter les acteurs du secteur bancaire togolais à développer des instruments innovants pour répondre aux besoins de financements des chaînes de valeurs agricoles.

● Joël YANCLO

« Depuis environ neuf mois, nous traversons une crise sanitaire qui s'est traduite par un fort ralentissement de l'activité économique, surtout dans les secteurs tertiaire et secondaire. Toutefois, la mise en œuvre des mesures ciblées prises par les autorités sous-régionales et nationales a permis d'atténuer les effets de cette pandémie sur les activités économiques », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya lors de la session de l'année dernière du Conseil National du Crédit (CNC) s'est tenue jeudi 24 décembre 2020 en vidéoconférence. Pour 2020, l'activité économique devrait progresser de 0,7%, contre une prévision initiale de 5,5%. Cette croissance serait portée par certaines branches d'activités qui se sont montrées résilientes, en particulier l'agriculture, les industries extractives, les services, notamment. Le cadre macroéconomique demeure stable avec un taux d'inflation contenu à 1,6% et un taux d'endettement maîtrisé à 58% du PIB au 30 septembre. L'activité économique devrait s'accélérer pour permettre l'atteinte d'une croissance de 4,7% en 2021. « Malgré l'environnement difficile lié à la Covid-19, la situation du financement de l'économie s'est légèrement améliorée, avec une baisse des taux d'intérêts débiteurs et une maîtrise du risque de crédit, en relation avec les mesures prises par la Banque Centrale », s'est félicité M. Yaya. Par ailleurs le ministre Sani Yaya a invité les Dirigeants des banques à développer des instruments innovants pour répondre aux besoins de financements des chaînes de valeurs agricoles : « Comme vous le savez, l'un des enseignements tirés de la pandémie est la nécessité de repenser



notre modèle économique pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et donc plus résilient face aux chocs externes. A cet effet, nous devons centrer la relance de l'économie nationale autour de l'intensification de la création des pôles de croissances des unités de transformation industrielle des matières premières, particulièrement dans les secteurs agricoles et industriels pour développer les chaînes de valeur et créer plus de richesse et d'emplois. Cette nouvelle réorientation engendre d'autres types de besoins en investissements et, par conséquent, la mise en place des facilités de crédit appropriées au niveau des établissements de crédit. Dans ce contexte, je voudrais inviter les dirigeants des banques à développer des instruments innovants pour répondre à ces besoins de financement. Je sais que nous pouvons compter sur les banques ».

Taux d'intérêts débiteurs relativement élevés

En outre le ministre a évoqué le sujet relatif au coût du financement du crédit : « En effet, les taux d'intérêts débiteurs ressortent toujours à des niveaux relativement élevés, en dépit des détentes observées en 2020 par rapport à 2019. Pourtant, la Banque Centrale a baissé son taux directeur à 2%, à compter du 24 juin 2020. En outre, l'Institut d'émission pratique des opérations d'injection de liquidité à taux fixe de 2%

pour atténuer totalement les tensions de liquidité. Dès lors, il est difficile de comprendre que le coût du crédit soit à un niveau élevé. Bien évidemment, l'étude de l'APBEF sur les conditions optimales de rémunération des ressources des banques apportera quelques éléments de réponse. Mais, je souhaite qu'une réflexion soit menée sur les facteurs déterminant le coût du crédit au Togo ». Enfin, à entendre Monsieur Sani YAYA, le fonctionnement des guichets automatiques donnent peu de satisfaction à la clientèle : « Nous enregistrons de plus en plus de plaintes sur notamment : le fonctionnement des Guichets Automatiques de Banque ; le délai d'attente aux guichets bancaires ; et le traitement des réclamations des clients. Les premiers responsables des institutions financières doivent prendre des mesures idoines pour améliorer davantage la qualité de leur prestation de services financiers. Je saisis également cette occasion pour réitérer au Directeur National ma demande de me soumettre, avant la fin du premier trimestre 2021, un projet de création d'un Observatoire de la Qualité des Services Financiers au Togo ». Le CNC est un observatoire des évolutions économiques du Togo qui se réunit quatre fois par an. Il rassemble les représentants des secteurs bancaires et de la micro finance, ceux du ministère de l'Economie et des Finances et de la BCEAO.

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

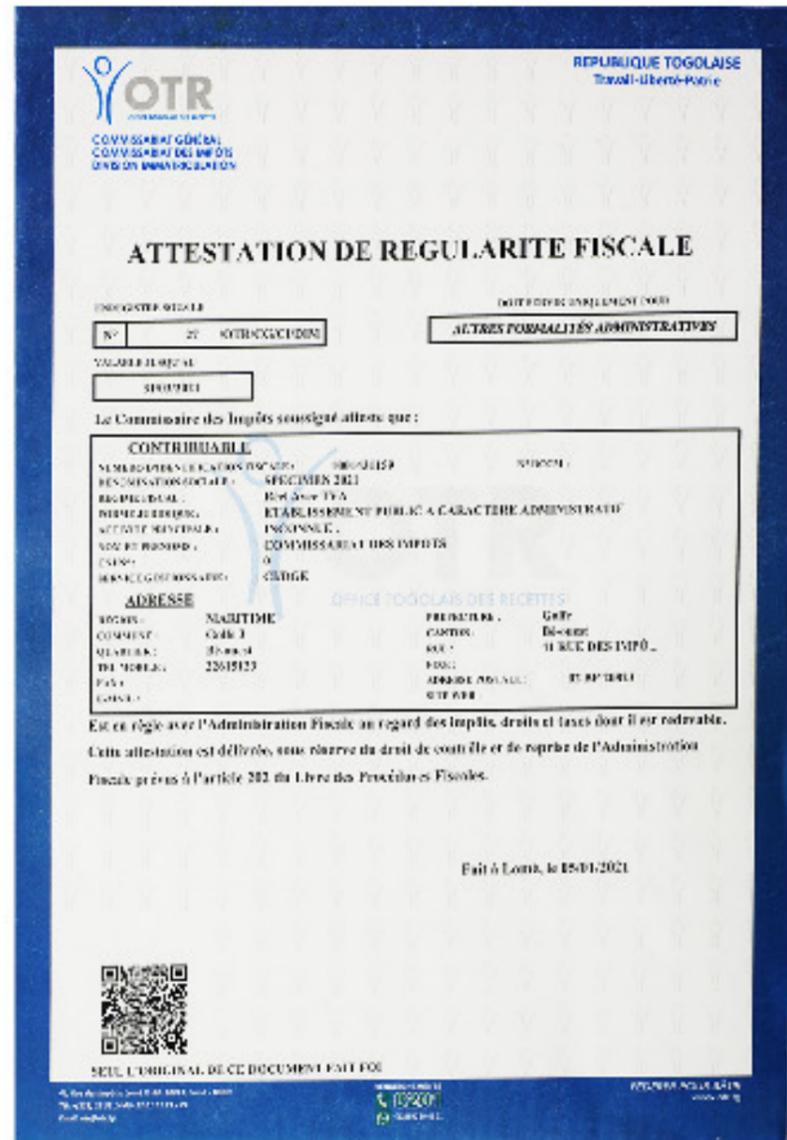
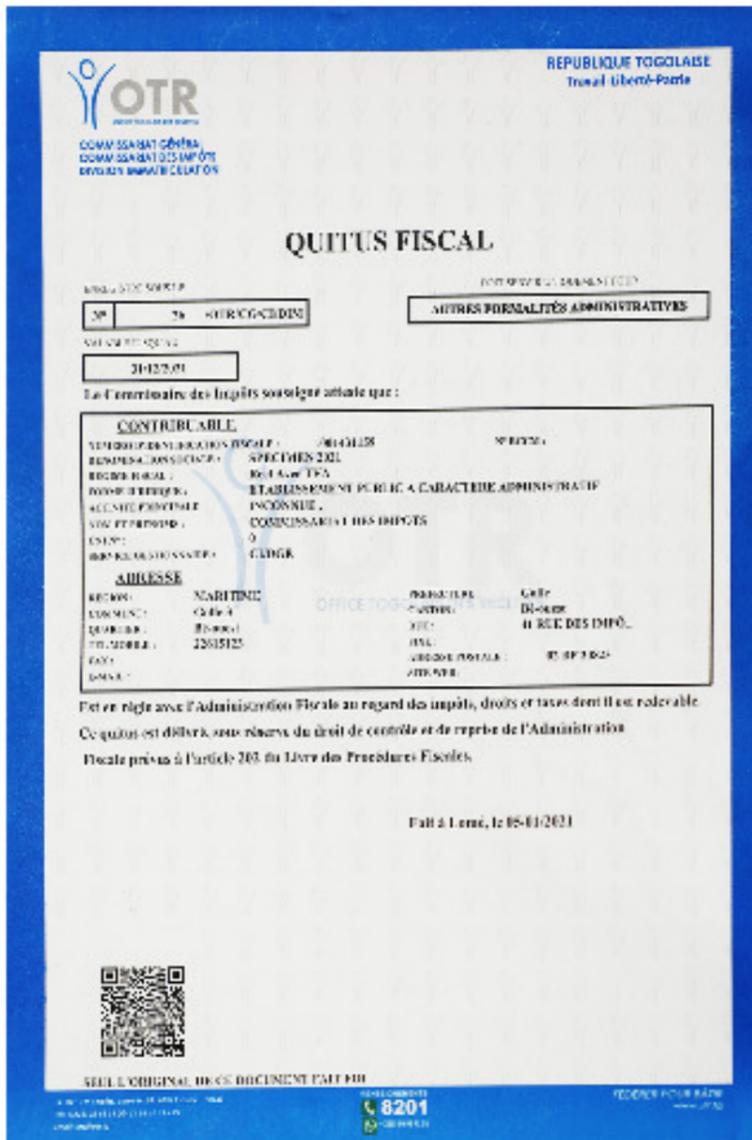
Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois



Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

6ème Semaine du PIDA

Des échanges sur les principaux projets d'infrastructures

Tous les systèmes fonctionnent alors que la sixième session de la Semaine consacrée au Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) a débuté, lundi 18 janvier 2021 pour examiner les progrès, partager les expériences et établir un consensus sur les principaux projets d'infrastructures qui portera l'Afrique au prochain stade de développement.



● Joël YANCLO

La 6ème édition fournira une plate-forme visant à promouvoir et commercialiser les projets prioritaires du PIDA et faciliter le partage des leçons et des expériences sur la mise en œuvre des projets clés. Les priorités des infrastructures de l'Afrique pour 2021-2030 seront fixées au cours de la semaine. En tant qu'initiative continentale, le PIDA fournit un cadre commun aux parties prenantes africaines dans le but de construire des infrastructures nécessaires visant à intégrer l'Afrique physiquement, économiquement et socialement. Cette initiative offre des opportunités pour stimuler le commerce intra-africain, créer de nouveaux emplois pour la population croissante du continent et améliorer dans son ensemble la situation socio-économique sur le continent, et fournir les infrastructures et l'environnement nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) révolutionnaire. S'exprimant en amont de la réunion qui a pour thème, « Nou-

velle décennie, nouvelles réalités, nouvelles priorités - Positionner le PIDA et le développement des infrastructures dans la croissance continue et la relance économique de l'Afrique » et qui se tiendra virtuellement, Stephen Karingi, Directeur de la Division de l'intégration régionale et du commerce, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), déclare qu'avec la ZLECA prête à régler les défis d'investissements de l'Afrique, il est urgent de remédier au déficit d'infrastructures du continent. « La sixième édition de PIDA nous permet de faire le point avec toutes les autres parties prenantes ; examiner et réfléchir aux progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme ; discuter des moyens de surmonter les défis et penser différemment pour trouver des solutions possibles ; partager les leçons apprises, identifier et convenir des moyens d'améliorer la mise en œuvre, surtout maintenant que la ZLECA est opérationnelle », dit-il. Le PIDA est le cadre stratégique de l'Union africaine pour le développement des infrastructures ré-

gionales et continentales. La CEA s'associe chaque année avec la CUA, la GIZ, AUDA-NEPAD et d'autres pour accueillir cet événement qui rassemble les initiatives d'infrastructures continentales et les plans directeurs régionaux en un programme cohérent d'investissement dans les infrastructures avec une stratégie de mise en œuvre et un portefeuille de projets pour une mise en œuvre prioritaire. Alors que des progrès sont enregistrés dans la mise en œuvre du PIDA, des défis tels que le manque de financement ; le manque de capacités pour la préparation des projets ; la participation limitée du secteur privé aux projets d'infrastructures et la nécessité de résoudre les problèmes de gouvernance et de créer un environnement juridique, politique et réglementaire favorable, entre autres, continue d'affecter le rythme de mise en œuvre. La Semaine consacrée au PIDA a été inaugurée en 2015 en tant que forum visant à rassembler les principales parties prenantes dans la mise en œuvre de l'initiative PIDA.

Corridor Abidjan-Lagos

Un poste de péage bientôt sur l'autoroute de Grand-Bassam

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier de Côte d'Ivoire, Amédé Kouakou, a annoncé cette semaine lors d'une visite de terrain, l'installation en avril prochain d'un poste de péage sur l'autoroute de Grand Bassam dans le cadre du Corridor Abidjan-Lagos, un programme d'infrastructures pour le Développement de l'Afrique (PIDA), approuvé depuis février 2012 par les chefs d'Etat africains.

Financé en grande partie par la Banque Africaine de Développement (BAD), ce corridor doit traverser les capitales ghanéenne, togolaise et béninoise. « L'entretien d'une telle voie coûte énormément d'argent. Et ce poste à péage nous aidera dans ce sens. Les travaux ont beaucoup avancé. Nous sommes vraiment satisfaits de ce que nous voyons. Selon l'engagement qui a été pris par le Fonds d'entretien



routier et l'entreprise exécutante, d'ici début avril les travaux seront complètement terminés », a annoncé le ministre ivoirien. Exécutée à près de 80%, l'autoroute de Grand-Bassam a été financée

par la Chine, à hauteur de 4,8 milliards de F CFA (environ 8,8 millions USD). Elle comporte au total 16 couloirs, dont huit par sens.

Avec financialafrik.com

ZLECAF

10 chefs d'État honorés pour leur leadership

Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina, et 10 chefs d'État et de gouvernement africains ont été honorés vendredi pour leur leadership dans le processus de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).



● Nicole ESSO

La ZLECAF, la plus grande zone de libre-échange au monde, a commencé ses activités le 1er janvier 2021 et devrait accélérer la reprise du continent et renforcer sa résilience en augmentant le niveau des échanges intra-africains de biens et de services. Le prix a été organisé par AeTrade Group en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Conseil des entreprises africaines, la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie ouest-africaines et la Chambre de commerce, d'industrie et Agriculture. « En tant qu'Africains, nous sommes fiers des efforts extraordinaires déployés par nos dirigeants pour assurer le succès de la ZLECAF », a déclaré l'ancien Premier ministre éthiopien Hailemariam Boshe lors d'un événement organisé au siège d'Addis-Abeba de l'Union africaine et auquel se sont joints virtuellement de nombreux participants. Boshe, un patron du groupe AeTrade, a remercié les lauréats pour leur solide leadership dans le processus qui a conduit à l'entrée en vigueur de la ZLECAF. L'Ambassadeur Albert Muchanga, Commissaire de l'Union Africaine pour le Commerce et l'Industrie, a noté que la ZLECAF avait généré un soutien solide en Afrique et dans la diaspora, « et nous sommes fiers de rendre hommage à nos champions qui ont été à l'avant-garde de ce processus. Il a profité de

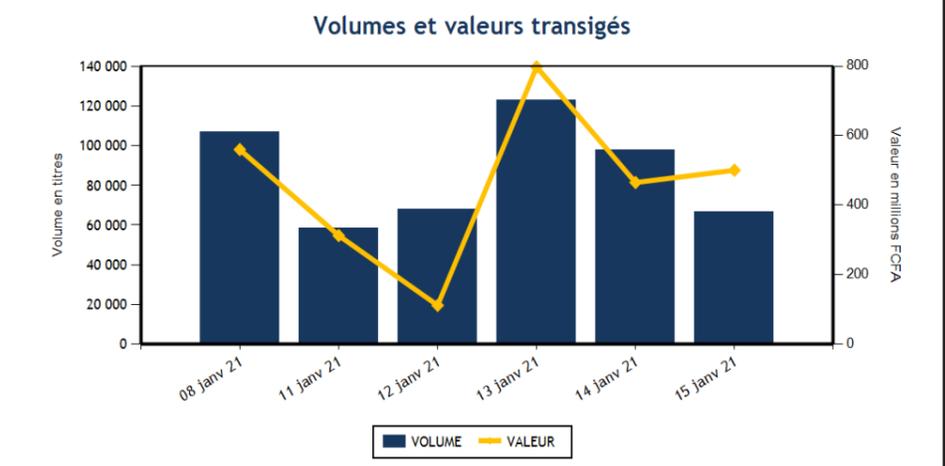
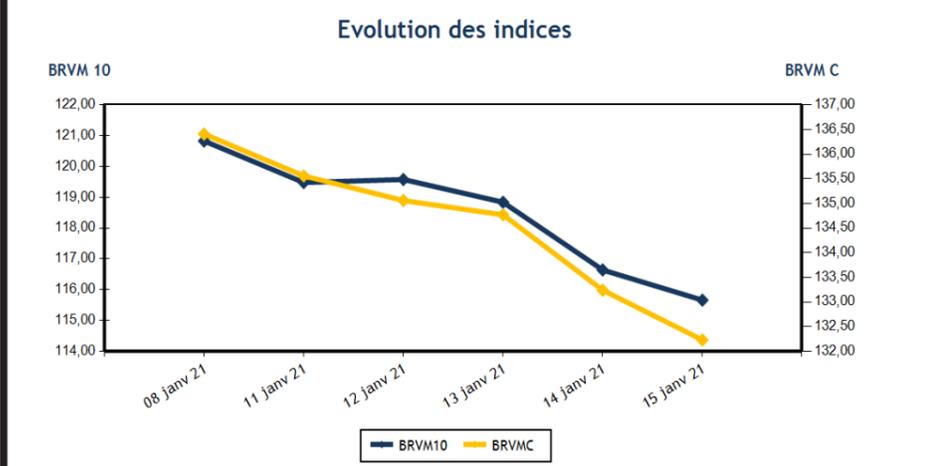
l'occasion pour remercier les chefs d'État et de gouvernement dont les pays ont ratifié l'Accord de libre-échange et en a invité d'autres à faire de même. « Nous célébrons également les principales étapes franchies entre le moment où nous avons jeté les bases de l'initiative et le début officiel des négociations le 1er janvier. Je voudrais appeler les gouvernements et le secteur privé à profiter des opportunités créées par l'initiative continentale pour rendre l'Afrique plus prospère », a ajouté Muchanga. Le président du groupe AeTrade, Muluaem Syoum, a remercié la Banque africaine de développement, sous la direction du Dr Adesina, pour ses conseils techniques exceptionnels et son soutien financier au processus. « À l'avenir, nous voulons que le secteur privé parle d'une seule voix. L'AfCFTA a montré la voie. Pour garantir une mise en œuvre efficace, il est temps que le secteur privé joue son rôle. L'Afrique que nous voulons ne peut être réalisée qu'en travaillant ensemble », a déclaré Syoum. « Nous sommes convaincus qu'il n'est pas nécessaire pour l'Afrique de dépendre de l'aide. Nous pouvons stimuler la mobilisation nationale des ressources et des synergies. » Le Dr Amany Asfour, Président par intérim du Conseil des entreprises africaines, a souligné le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la ZLECAF. « Nous, dans le secteur privé, sommes déterminés à mettre en œuvre cette initiative. Nous allons aider l'Afrique

à actualiser la zone de libre-échange. »

Promouvoir les produits africains

Hajiya Saratu Aliyu, Présidente de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie ouest-africaines, et Charles Kahuthu, PDG de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de l'Afrique de l'Est, se sont fait l'écho des sentiments d'Asfour. « Les emplois doivent être restaurés et les moyens de subsistance et les économies relancés », a déclaré Kahuthu. « Nous devons également nous unir pour promouvoir les produits fabriqués en Afrique afin de mettre en œuvre efficacement la ZLECAF. » Parmi les lauréats figuraient Felix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo et nouveau président de l'Union africaine; Le président égyptien Ahmed Fattah Al-Sissi; Sa Majesté le Roi Mswati III, Ngwenyama d'Eswatini; Abiy Ahmed, Premier Ministre de l'Éthiopie; Nana Akufo-Addo, Présidente du Ghana; Alpha Condé, président de la Guinée; Mahamadou Issoufou, président du Niger; Muhammadu Buhari, président du Nigéria; Paul Kagame, président du Rwanda, et Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud, président de l'Union africaine. Deux anciens chefs d'État, Hailemariam Desalegn Boshe, ancien Premier ministre éthiopien, et Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria, ont également été honorés. AeTrade Group est un groupe multipartite de professionnels et d'hommes d'affaires de la diaspora africaine, affilié à la Commission de l'Union africaine.

BRVM 10	115,66	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 10 vendredi 15 janvier 2021 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	132,23
Variation Jour	↓ -0,84 %		Variation Jour	↓ -0,76 %
Variation annuelle	↓ -11,63 %		Variation annuelle	↓ -9,04 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 972 940 150 436	-0,76 %
Volume échangé (Actions & Droits)	66 002	-30,36 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	494 786 114	13,71 %
Nombre de titres transigés	36	-5,26 %
Nombre de titres en hausse	6	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	17	70,00 %
Nombre de titres inchangés	13	-18,75 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 036 739 468 524	0,00 %
Volume échangé	625	-79,52 %
Valeur transigée (FCFA)	5 892 246	-80,47 %
Nombre de titres transigés	6	200,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	0,00 %
Nombre de titres inchangés	6	500,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	2 475	7,38 %	10,00 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	210	5,00 %	5,00 %
SOGB CI (SOGC)	2 245	4,91 %	-4,47 %
SMB CI (SMBC)	3 200	3,39 %	3,90 %
CIE CI (CIEC)	1 380	1,47 %	-8,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SITAB CI (STBC)	550	-6,78 %	3,77 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 350	-6,57 %	-16,15 %
BICI CI (BICC)	4 900	-4,85 %	-26,65 %
NESTLE CI (NTLC)	430	-4,44 %	34,38 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	7 000	-4,04 %	-13,53 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	36,50	-0,65 %	0,69 %	2 774	3 236 320	67,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	368,95	-0,63 %	-10,12 %	40 143	449 613 685	8,29
BRVM - FINANCES	15	53,91	-1,14 %	-10,14 %	11 670	22 080 654	5,89
BRVM - TRANSPORT	2	361,99	-0,98 %	-4,41 %	1 333	1 926 580	6,38
BRVM - AGRICULTURE	5	87,80	3,79 %	1,46 %	8 021	16 408 845	7,33
BRVM - DISTRIBUTION	7	205,52	-1,15 %	-9,23 %	2 061	1 520 030	12,68
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	370,16	0,00 %	7,14 %	0	0	4,66
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,79	
Taux de rendement moyen du marché	8,39	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,86	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	83	
Volume moyen annuel par séance	104 212,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	539 928 612,70	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,19	
Ratio moyen de satisfaction	10,83	
Ratio moyen de tendance	5 822,41	
Ratio moyen de couverture	1,72	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,19	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 BENIN Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin Avenue Charles de Gaulle Cotonou 01 BP 205 Cotonou Tél. : (229) 21 31 21 28 Fax : (229) 21 31 20 77	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso 01 BP 800 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 25 30 87 73 Fax : (226) 25 30 87 19	 CÔTE D'IVOIRE Douane Régionale des Valeurs Mobilières Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2002 Abidjan 01 Tél. : (225) 20 31 95 50 Fax : (225) 20 32 47 77	 GHANA Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Côte d'Ivoire, Avenue Pasteur Naniwa CP 88 Sissala Tél. : (245) 320 16 52 Fax : (245) 320 16 02	 MALI Immeuble SONAVE, ACI 2000 Hamdallaye B.P. E. 1306 - Bamako Tél. : (223) 49 98 18 18 Fax : (223) 44 95 18 11	 NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Niamey, Place de la concertation BP 13 200 Niamey Tél. : (227) 20 73 88 02 Fax : (227) 20 73 69 47	 SENEGAL 7, rue Jean Mermoz BP: 6006, Dakar - Plateau Tél. : (221) 33 821 15 18 Fax : (221) 33 821 15 06	 TOGO 4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadéma, Immeuble S23 Togo BP : 3262 Lomé Tél. : (228) 22 61 23 16 Fax : (228) 22 28 33 41
---	---	--	--	---	---	--	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél. : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Accusé de corruption

L'héritier de Samsung condamné à deux ans et demi de prison

L'héritier de Samsung est de retour en prison depuis ce lundi. Lee Jae-yong, vice-président de la branche électronique du conglomérat a été condamné à deux ans et demi de prison ferme pour corruption. Cette affaire est liée au scandale qui avait vu la destitution puis l'emprisonnement de l'ancienne présidente coréenne, Park Geun-hye, pose de nombreuses questions sur l'avenir de Samsung.



Après le verdict prononcé, Lee Jae-yong a été escorté vers la prison, une décision symbolique qui prive - de fait - la plus grande entreprise sud-coréenne de son dirigeant. Alors que les procureurs avaient requis neuf ans, la cour centrale de Séoul a tranché pour deux ans et demi d'emprisonnement. Celui qui dirige Samsung

depuis 2014, date à laquelle son père est tombé dans le coma avant qu'il ne décède en octobre 2020, est accusé d'avoir corrompu l'ex-présidente Park Geun-hye, et sa confidente Choi Soon-sil.

Faciliter la transition du pouvoir

Des donations financières multiples qui avaient pour objectif de faciliter la transition du pouvoir à la tête

de Samsung. Lee Jae-yong, qui a affirmé être le dernier de la famille à diriger l'empire de l'électronique lors d'excuses publiques en mai dernier, continue de disposer de nombreux soutiens notamment dans les milieux économiques.

Samsung se porte bien

Car son emprisonnement rend difficile toute prise de décision importante pour Samsung, qui pèse pour un cinquième de l'économie sud-coréenne. Pour autant, l'entreprise se porte très bien, portée notamment par la hausse du télétravail et la forte demande de puces électronique. Samsung a annoncé une augmentation de 25% de son bénéfice lors du dernier trimestre de l'année 2020.

Avec RFI

Chine

Le pays affiche une croissance positive de 2,3% en 2020

Le coup d'arrêt brutal porté à l'économie de la planète par une situation sanitaire toujours hors de contrôle a révélé partout les failles de la mondialisation. La Chine, foyer de l'épidémie de Covid-19 et deuxième économie mondiale, n'a pas été épargnée : au premier trimestre, le pays a connu une récession de près de 7%. Et pourtant, l'économie chinoise, contrairement à d'autres, a su rebondir. Elle connaît même en 2020 une croissance positive de 2,3%.

Les chiffres publiés ce lundi 18 janvier par le Bureau national des statistiques montrent deux choses. D'abord, la nature déséquilibrée de la reprise en Chine. En décembre 2020, la production industrielle a augmenté de 7,3%. Avec la pandémie du coronavirus, les usines de « l'atelier du monde » ont tourné à plein régime : envolée des exportations de masques, protections médicales ou aujourd'hui les seringues, mais aussi les produits électroniques - ordinateurs, téléphones - qui permettent aux confinés du monde entier de rester connectés.

Consommation au ralenti

La consommation en revanche peine à suivre. Les ventes au détail ont augmenté de 4,6% le mois dernier, c'est moins que ce que prévoient les analystes. Or, on le sait le modèle de croissance chinois n'est plus basé uniquement sur les exporta-



tions, mais dual comme l'a répété le président chinois lors de ces récentes interventions, la consommation intérieure étant désormais un élément clé du développement chinois.

Bonnes perspectives

Autre enseignement : malgré ce taux le plus bas enregistré depuis la fin de la révolution culturelle en 1976, la Chine reste l'une des seules grandes économies à avoir progressé l'an passé. et cela devrait continuer. Le parti communiste chinois, qui fête ses 100 ans cette année, peut afficher le fait que la taille de l'éco-

nomie chinoise a dépassé pour la première fois les 100 milliards de yuans (12,8 milliards d'euros). Si les nouveaux foyers de Covid-19 dans le nord du pays et les restrictions sanitaires qui les accompagnent contrarient de nouveau les vacances du Nouvel an lunaire cette année - période traditionnelle de dépenses pour les familles - les perspectives restent néanmoins bonnes, à court terme, selon les experts.

Avec RFI

Covid-19 /Couvre-feu en France

Le commerce veut réaménager ses horaires

Le secteur du commerce se dit soulagé d'avoir évité un nouveau confinement. Mais le couvre-feu généralisé à 18 heures va avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires. Pour le limiter, ils veulent réaménager leurs horaires.



Fermer à 18 heures aura un impact certain sur leur chiffre d'affaires, mais les représentants des petits commerces comme des grands magasins se disaient soulagés, jeudi soir, de pouvoir rester ouverts, plaçant tous leurs espoirs sur les soldes d'hiver qui débutent mercredi. "Reconfiner aurait été une catastrophe, le pire scénario et l'anéantissement d'un bon mois de décembre. Ce couvre-feu à 18H00 est un moindre mal, mais devrait représenter une baisse de chiffre d'affaires de 15 à 20%", souligne à l'AFP Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France (commerçants indépendants). Jeudi soir, le gouvernement a annoncé un couvre-feu généralisé à 18 heures, dès samedi, pour "au moins 15 jours", qui va contraindre les commerçants à tirer le rideau de fer plus tôt.

Une incertitude sur le comportement des clients

"Le reconfinement aurait été dramatique pour nous, et notamment pour les enseignes de la mode puisqu'on est à quelques jours des soldes qui sont une période essentielle", renchérit Yohann Petiot, directeur général de l'Alliance du commerce. Pour les fédérations professionnelles qu'il représente - 27.000 points de vente et 180.000 salariés, notamment dans les grands magasins et l'habillement - "si décembre a été plutôt bon, en cumulé sur novembre-décembre la perte d'activité est de 30%. Les commerçants ont une activité

à rattraper, des stocks à écouler". "Ce qu'on ignore, c'est quel va être le comportement des clients, est-ce qu'ils vont pouvoir aller en magasin à d'autres moments de la journée? C'est pas du tout certain. La pause déjeuner, ça reste assez limité", estime Yohann Petiot. L'Alliance du commerce estime également qu'il "faut aussi faire attention à un autre effet collatéral: qu'on se retrouve avec plus de monde dans les magasins le week-end pour réaliser les achats qui ne pourraient plus être faits en semaine". "Je ne sais pas quel est l'effet sanitaire car du coup les gens qui sortent du bureau essaient de s'agglutiner dans la dernière heure avant de rentrer chez eux", soulignait mercredi à ce sujet sur CNews Michel-Edouard Leclerc, président du comité stratégique du groupe du même nom. Alors qu'un quart des centres Leclerc sont déjà concernés par les couvre-feu régionaux, "les fermetures des magasins ont été avancées d'une heure ou deux, il faut aussi laisser le temps au personnel de regagner la maison. Cela change la structure logistique, les approvisionnements", indiquait Leclerc. Dans la grande distribution, un quart des ventes de la journée sont habituellement réalisées après 18 heures, selon les données de l'institut spécialisé Nielsen.

Réaménager les horaires

Les aménagements mis en place varient d'un magasin à l'autre pour les commerçants situés dans des zones déjà sous couvre-feu: "certains

ont fait le choix de fermer à 17 heures 30 pour laisser la possibilité à leurs salariés de rentrer chez eux, parce qu'il faut aussi parfois aller chercher ses enfants. D'autres ferment leur magasin à 18 heures et les salariés ont une attestation", indique Yohann Petiot (Alliance du commerce). Pour les petits commerçants, Francis Palombi conseille de "réaménager les horaires en ouvrant plus tôt le matin, ouvrir entre midi et 14 heures pour ceux qui ne le faisaient pas". "Ouvrir à l'heure du déjeuner ou le dimanche, cela engendre aussi des frais de personnel", met en avant Sophie Brenot, présidente de la Fédération nationale des détaillants en maroquinerie et voyage. Dans ses deux boutiques en banlieue parisienne, elle réalise 30% de son chiffre d'affaires après 18 heures. "Je vais donc avoir encore un impact, alors que j'ai déjà fait -26% sur l'année 2020. Fermer à 17 heures 30 ou 18 heures, c'est donc une grande partie de la journée qui est fichue. Et quand on doit être chez soi à 18 heures, avec entre autres les courses alimentaires, on n'a pas envie d'aller acheter un sac!", souligne Mme Brenot. Reste à savoir quel va être le niveau de dépenses des Français lors des soldes: "sauf si on est confinés, il pourrait afficher un rebond, cela s'annonce pas trop mal", estime Francis Palombi. De son côté, Yohann Petiot "espère que les soldes garderont leur aspect festif. Pour les clients, se faire plaisir, dans la période qu'on connaît, est important".

(avec AFP)

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	https://rsepconferences.com/active-conference-sub-items/submit-here/
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteackonference2020.com infowtc2020@gmail.com
Conférence sur les développements de l'éducation en économie	1er au 3 septembre 2021	Royaume Uni	https://www.economicsnetwork.ac.uk/dee2021/submit

HOROSCOPE finance

Bélier Cet impact de Pluton pourra pousser certains d'entre vous à se lancer dans des dépenses compulsives pour calmer leurs angoisses et leurs frustrations. Mauvaise idée : aussitôt après, vous vous sentirez coupable, et ne saurez plus comment rattraper l'argent ainsi perdu !

Taureau Jupiter vous offrira une occasion d'améliorer vos revenus. Votre équilibre budgétaire sera stable, et les circonstances seront propices à une décision financière rentable.

Gémeaux Voilà une journée qui vous fournira l'occasion de faire des gains importants sur lesquels vous devrez sauter à pieds joints. Mais la difficulté majeure résidera moins dans un manque à gagner que dans un risque de dépenses excessives.

Cancer Bien positionné dans votre Ciel, le Soleil aura un impact favorable, vous aidant à améliorer momentanément vos revenus, et, si vous avez des économies, à dénicher de bons placements. Mais ce ne sera pas le moment de prendre des risques.

Lion Avec Jupiter en aspect favorable, vous aurez sans doute l'opportunité d'améliorer vos revenus. Jupiter est en effet l'astre de la chance et aussi l'une des planètes qui favorisent la prospérité. Il vous aidera très certainement à bénéficier d'une situation financière florissante.

Vierge Côté finances, méfiez-vous des propositions trop belles pour être honnêtes. Soyez très vigilant et n'accordez pas trop vite votre confiance ; sinon vous risquez de le regretter. Choisissez de jouer la carte de la sécurité.

Balance D'excellentes influences planétaires vous permettront en principe d'aborder cette journée sans trop de soucis. Mais il vous faudra tout de même faire attention aux mauvais aspects de Mars et Saturne, qui affecteront momentanément votre équilibre budgétaire. Une dépense importante et imprévue concernant votre maison ou votre voiture est possible.

Scorpion Bien soutenu par Jupiter en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées d'argent conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Sagittaire Vos craintes concernant les ressources matérielles seront ravivées. Pourtant, ce n'est pas en vous lançant dans des placements à haut risque que vous vous mettrez à l'abri. Ne pensez pas à un avenir trop lointain.

Capricorne Saturne, en général, ne promet pas le pactole. Mais comme il sera en harmonie avec les autres planètes, il vous sera tout de même utile : il va en effet vous inciter à faire preuve de sérieux et de prévoyance en matière pécuniaire, ce qui, habituellement, n'est pas votre fort.

Verseau Les natifs du signe auront la possibilité de faire fructifier leurs ressources ; s'ils ont quelques économies, ils réaliseront d'excellents placements aujourd'hui. Chance accrue aux jeux de hasard.

Poissons Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Etudes Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée, puis se laver les mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli de
coudes en cas de toux ou déternement



LIMITER

les contacts proches, Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
ils toussent, éternuent ou ont de
la fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIEVRES, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTES A RESPIRER.



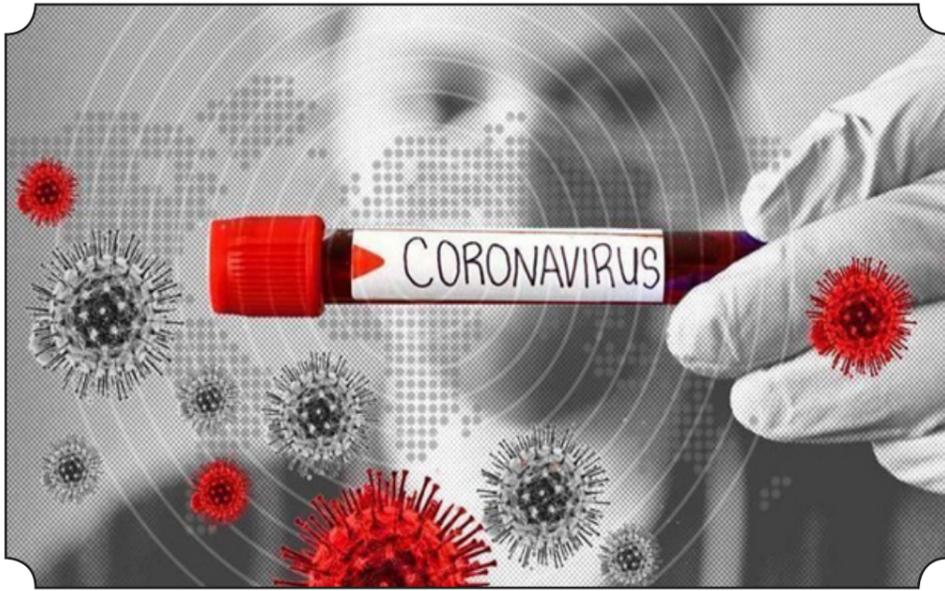
A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège: Agoé roue de la cour d'appel (derrière JPP institut)
Tel 00(226) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail sentogo@mail.com Lomé

Lutte contre la COVID-19

Couvre-feu et bouclage dans le Grand Tone

La crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas encore dit son dernier mot, le nombre ne cesse d'augmenter dans certaines régions, le gouvernement prend des mesures restrictives qui prend effet à compter du 17 janvier 2021



● **Bernard AFAWOUBO**

En raison de l'augmentation du nombre de cas positifs constatés ces trois dernières semaines au Togo en particulier dans la Région des Savanes et en vue de limiter la propagation de la pandémie à la Covid-19, le gouvernement annonce des mesures restrictives qui entre en vigueur à compter du dimanche 17 Janvier 2021 dans la Région des Savanes. Il s'agit entre autres d'un couvre-feu de 20h à 5h et le bouclage du périmètre du « Grand Tone », comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé jusqu'à nouvel ordre. En effet ces cas positifs concernent essentiellement des contacts et des suspects, issus d'une transmission communautaire. Face à cette situation, les dispositions suivantes

ont été prises, avec l'appui des comités locaux de gestion de la riposte : augmentation du nombre de tests, activation des comités de veille, rencontres d'informations et d'échanges avec les leaders communautaires, organisation d'émissions radiophoniques, interdiction de regroupements notamment à l'occasion de funérailles et de mariages, etc. Ces dispositions n'ayant pas suffi à couper la chaîne de transmission de la pandémie, le Gouvernement décide des mesures suivantes qui rentreront en vigueur à compter du dimanche 17 janvier 2021 et jusqu'à nouvel ordre : l'instauration d'un couvre-feu de 20 heures à 05 heures dans le périmètre du « Grand Tone », comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé, de

Tandjoare, de Kpendjal et de Kpendjal Ouest ; le bouclage du périmètre du « Grand Tone », comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé, de Tandjoare, de Kpendjal et de Kpendjal Ouest ; La circulation des biens et des marchandises est autorisée, et n'est pas affectée par le bouclage. Par ailleurs, la circulation entre les préfectures de la zone bouclée n'est pas interdite durant la période de bouclage en dehors des heures de couvre-feu. Le Gouvernement compte sur le civisme de tous pour le respect de ces dispositions visant à limiter la propagation de la pandémie à la Covid-19 au Togo.

CHAN Total Cameroun 2020

La CAF et StarTimes annoncent un accord de diffusion

La Confédération Africaine de Football et l'opérateur de télévision numérique StarTimes ont le plaisir d'annoncer la signature d'un accord par lequel le groupe média obtient les droits de diffusion du Championnat d'Afrique des Nations Total Cameroun 2020 dénommé CHAN TOTAL Cameroun 2020, prévu du 16 Janvier au 7 Février 2021 au Cameroun.



Selon les termes de l'accord, la Licence d'exploitation délivrée par la CAF confère à StarTimes le droit de diffuser la totalité des matches de la compétition sur les territoires d'Afrique subsaharienne, soit un total de trente-deux (32) matches. La collaboration entre la CAF et StarTimes est la première du genre entre les deux entités, avec pour ambition d'offrir aux fans de football africain un accès plus large à l'une des plus importantes compétitions de la CAF. Cet accord renforce l'ambition de la CAF de faciliter l'accès du plus grand nombre de fans de football en Afrique, aux images de ses compétitions d'élite. Pour Constant Omari, Président par interim de la CAF : « Nous nous réjouissons de cette alliance avec StarTimes, groupe reconnu à l'international dans le domaine de la diffusion du football qui vient valoriser l'un de nos plus beaux événements, qui rassemble un public de plus en plus nombreux. A travers ce nouveau partenariat avec un acteur de référence, nous élargissons l'audience du CHAN TO-

TAL pour en faire une destination incontournable des fans de football en Afrique". Lily Meng, Directrice générale de la division Médias de StarTimes : « StarTimes est engagé dans la promotion du football africain. Ce partenariat avec la CAF marque un tournant pour nous. En travaillant avec la CAF pour diffuser le CHAN TOTAL, StarTimes est désormais en mesure de rapprocher les fans de football de tout le continent de leurs équipes et joueurs préférés. » Le Championnat d'Afrique des Nations Total est un tournoi conçu exclusivement pour les footballeurs évoluant dans les ligues nationales. La compétition regroupe 16 équipes réparties en quatre groupes de quatre chacun. **A propos de la CAF** Fondée en 1957, la Confédération Africaine de Football est l'instance dirigeante du football africain. Ses membres fondateurs sont l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. La CAF rassemble 54 associations membres et son siège social est au Caire, en

Égypte. En 2017, elle a lancé un programme de restructuration dont l'objectif principal est de faire du football un puissant outil d'éducation, de tolérance et d'ouverture pour la jeunesse africaine. Pour concrétiser cette vision, la CAF s'est engagée à réformer l'institution, tant dans son organisation que dans son fonctionnement, et à mettre en place un nouveau mode de gouvernance dans lequel son Comité Exécutif dispose d'un réel pouvoir de décision.

A propos de StarTimes

StarTimes est l'opérateur leader de la télévision numérique en Afrique, avec 13 millions d'abonnés à ses services TNS & TNT et 20 millions d'utilisateurs de son application mobile dans plus de 30 pays. StarTimes possède une plate-forme de 720 chaînes. La vision de l'entreprise est de « Permettre à chaque famille africaine d'être capable de s'abonner à la télévision numérique et d'en jouir ».

www.startimestv.com

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata



Au 31 décembre 2020,
53 crédits NKODEDE ont
été octroyés pour
un montant total de
175 625 000 FCFA

#BilanIFSI2020

  @ifsitogo

DPFT

CMJN



#BilanIFSI2020

**Produit de
Relance**

Au 31 décembre 2020

11 Entreprises sont financées
pour un montant total de
57 210 000 FCFA

 @IFSIPrtg  IFSIPrtg